

**COUR D'APPEL D'AMIENS
CHAMBRE ÉCONOMIQUE**

D.A. : Numéro : 21/04043 du : 03 Novembre 2021

N° RG 21/05215 - N° Portalis
DBV4-V-B7F-IIJY

Décision attaquée :
Jugement du Tribunal de Commerce de Saint-Quentin en date du 08 Octobre 2021 dans l'affaire portant le n° RG

HERVE CORVISIER
Représenté par Me Sonia MONFRONT, avocat au barreau de
SAINT-QUENTIN
YOLANDE MEHAIGNOUL
Représentée par Me Sonia MONFRONT, avocat au barreau de
SAINT-QUENTIN
APPELANTS

S.E.L.A.R.L. GRAVE-RANDOUX en la personne de
Maître Guillaume RANDOUX, agissant en qualité de
liquidateur à la liquidation judiciaire de Monsieur Hervé
CORVISIER, né le 9 décembre 1958 à LES MAZURES
(Ardennes) et de Madame Yolande MEHAIGNOUL, née le
11 décembre 1968 à CELLES SUR AISNE (Aisne),
Représentée par Me Marc ANTONINI de la SCP ANTONINI
ET ASSOCIÉS, avocat au barreau de SAINT-QUENTIN

INTIMEE

COMMUNICATION AU MINISTÈRE PUBLIC

Le greffier de la CHAMBRE ÉCONOMIQUE de la cour d'appel d'AMIENS informe Monsieur le procureur général que l'affaire ci-dessus indiquée est fixée à l'audience du **Judi 16 Février 2023 13:30**.

AMIENS, le 20 Décembre 2022

Le Greffier,

LE MINISTÈRE PUBLIC :

- s'y oppose
- s'en rapporte
- requiert la confirmation de la décision entreprise
- dépose des conclusions
- interviendra à l'audience

*étant rappelé que le 12 février 2020, le Ministère Public près la CA d'Amiens
s'est déclaré défavorable à la vente de l'immeuble d'habitation des
débiteurs.*

Dossier reçu le : *21 décembre 2022*

Emargement : *Alain Leroux*

Alain LEROUX
Avocat général